



**New Brunswick
Association of Fire Chiefs
(NBAFC)**

Awards Program



<http://www.nbafc.ca/>

New Brunswick Association of Fire Chiefs
896 Chartersville Road
Dieppe, NB E1A 1L1

Phone: (506) 388-1321
Fax: (506)859-7021

Firefighters deal with life-threatening situations on a regular basis, but there are some who go above and beyond the call of duty. The NBAFC intends to recognize these firefighters who have exhibited outstanding performance. Usually nominated by co-workers, these high achievers are given awards for acts performed that involve extreme bravery, special merit or honor. Specific award titles may vary, but the characteristics or acts that the honor reflects are universal.

Medal of Valour

The Medal of Valour may be awarded to any New Brunswick firefighter who has exhibited exceptional conduct, extraordinary courage, regardless of his or her own personal safety, in the attempt to save or protect human life. This act is deemed to be above and beyond the call of duty and is one of the most prestigious awards that the NBAFC bestows, given when firefighters have knowingly risked their own lives to perform outstanding acts. (Presented on behalf of the NBAFC by a senior government official)

Certificate of Courage

The Certificate of Courage Award may be given to firefighters who clearly distinguish themselves by displaying great courage while under minimal risk of personal injury. This includes attempting to save or saving a life or preventing substantial loss of property. Firefighters who receive this honor have usually performed acts that clearly show courage or bravery. (Presented on behalf of the NBAFC by a senior fire official)

Presidents Awards

The Presidents Award may be given to firefighters with accomplishments such as devotion to duty, service to the public and bringing positive commendation to the fire service. The Presidents Award allows some discretion to the NBAFC to tailor specific awards to meet the needs of the fire service. For example:

- **Excellence in Training**

Celebration of successes in the managing and conducting of training initiatives and to promoting the sharing of knowledge and information to increase efficiency, effectiveness and safety on the fire grounds.

- **Excellence in Leadership**

In recognition of exemplary leadership and management in an organization that produces innovative achievements, resulting in a quality fire service, ensuring a continued commitment to the citizens of the Province of New Brunswick.

(Presented by the President of the NBAFC or his/her delegate)

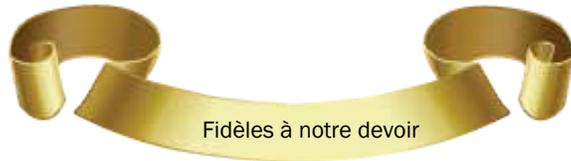
Applications for the Medal of Valour or the Certificate of Courage are available on the NBAFC website at <http://www.nbafc.ca>





Association des chefs de
pompiers du
Nouveau-Brunswick
(ACPNB)

Programme de reconnaissance



Fidèles à notre devoir

<http://www.nbafc.ca/>

Association des chefs de pompiers du
Nouveau-Brunswick
896, chemin Chartersville
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 1L1

Téléphone : 506-388-1321
Télécopieur : 506-859-7021

Les pompiers font régulièrement face à des situations où ils mettent leur vie en péril, mais certains d'entre eux surpassent toutes les attentes. L'ACPNB tient à récompenser ces pompiers pour l'incroyable travail accompli. Généralement mis en nomination par leurs compères, ces valeureux pompiers se voient décerner des prix lorsqu'ils ont agi de façon remarquablement brave, méritoire ou digne d'honneur. La désignation précise des prix peut varier, mais les caractéristiques ou les gestes qu'ils récompensent demeurent universels.

Médaille de vaillance

La Médaille de vaillance peut être remise aux pompiers du Nouveau-Brunswick ayant fait preuve d'une conduite exceptionnelle et d'un courage extraordinaire, peu importe si leur vie était mise en danger, en vue de sauver ou de protéger la vie d'une autre personne. De tels gestes de bravoure qui surpassent toutes les attentes méritent d'être récompensés par l'un des prix les plus prestigieux remis par l'ACPNB. Présentée au nom de l'ACPNB par un haut fonctionnaire du gouvernement provincial, la Médaille de vaillance est remise aux pompiers qui ont consciemment risqué leur propre vie pour poser des gestes témoignant d'un courage héroïque.

Certificat de courage

Le Certificat de courage peut être décerné aux pompiers s'étant grandement distingués de par le courage exemplaire dont ils ont fait preuve dans une situation qui comportait certains risques pour leur propre sécurité, que ce soit en tentant de sauver une vie, en parvenant à sauver une vie, ou en prévenant d'importantes pertes matérielles. Présenté au nom de l'ACPNB par un haut représentant des services d'incendie, le certificat décore les pompiers ayant posé des gestes dénotant clairement du courage ou de la bravoure.

Prix du président

Les Prix du président peuvent être remis aux pompiers ayant fait preuve d'un dévouement marqué envers leur devoir, ayant offerts des services remarquables au public ou ayant valu des éloges à leur service d'incendie. La remise des Prix est à la discrétion de l'ACPNB, qui peut adapter les prix en fonction des besoins des services d'incendie. Exemples :

- **Excellence en formation**

En vue de souligner les réussites dans la gestion et la réalisation d'initiatives de formation et de promouvoir les transferts de connaissances spécialisées et de renseignements dans le but d'accroître l'efficacité, l'efficacité et la sécurité sur les lieux d'un incendie.

- **Excellence en leadership**

En vue de reconnaître le caractère exemplaire de la direction et de l'administration d'une organisation qui a produit des réalisations novatrices de nature à accroître la qualité des services d'incendie et à renforcer l'engagement à servir les citoyennes et les citoyens du Nouveau-Brunswick.

Ces prix sont présentés par le président de l'ACPNB ou son délégué.

Les formulaires de mise en nomination pour la Médaille de vaillance ou le Certificat de courage se trouvent sur le site Web de l'ACPNB à l'adresse www.nbafc.ca.

